VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES -----DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>02 mars 2012 – n° 05</u> 120005

<u>DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU F.N.A.D.T. POUR LE FONCTIONNEMENT DU "RELAIS SERVICES PUBLICS" DE SAINT-ROCH</u>

Les "Relais Services Publics" sont des lieux d'accueil mutualisé du public où l'usager est accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus par l'agent d'accueil concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Les différents partenaires (DIS, Mission Locale, CPAM, CNAM, ...) assurent des permanences et/ou mettent de la documentation à disposition et/ou proposent des visioconférences. Le "Relais Services Publics" a aussi pour vocation à accueillir des entreprises souhaitant collecter des informations (créations d'entreprises, promotion de l'alternance....) ou toute action liée à l'emploi ou à la formation.

Un "Relais Services Publics" est normalement situé hors zone urbaine. A l'initiative du groupe Solidarité-Emploi, une demande exceptionnelle a été faite à la Préfecture qui a validé sa création sur le quartier Saint-Roch de Saint-Dié-des-Vosges.

La gestion est assurée par KAFE / MPES et la Maison de l'Emploi, le pilotage par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et le groupe Solidarité-Emploi (ensemble des acteurs de l'emploi et l'insertion de la Déodatie). Les locaux et le matériel informatique sont mis à disposition du public.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la demande :
- * de subvention auprès du F.N.A.D.T. pour un montant maximum de 10 000 € par an,
- * de prise en charge des frais de fonctionnement (hors locaux, personnel) par la Maison de l'Emploi,
 - AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 2 mars 2012
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	28	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian
Procurations	7	PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice
		COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents:

Christian PIERRET (sorti du point n°3 au point n°5), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie aux points n°6 et 7), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT (sortie aux points n°6 et 7), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Catherine SAINT-DIZIER.

Excusés et ont donné procuration:

Chantal WEILL	à	Lovely CHRETIEN
Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Bineta ABDOULAY	à	Pierre LEROY
Fabienne TARUFFI	à	Romuald GBEDEY
Francine WALTER	à	Catherine SAINT-DIZIER
Ramata BA	à	Serge VINCENT
Sébastien ROCHOTTE	à	Jean-Louis BOURDON

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.